



Mardi le 9 septembre 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

112-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau: OUI
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché: OUI
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

113-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 12 aout 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

114-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 18 aout 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

Présentation – Sûreté du Québec M Alain Langevin et M Gilles Vallieres

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

115-09-2014

- CONSIDERANT** que les municipalités de la MRC de Pontiac doivent avoir un plan de mesure d'urgence;
- CONSIDERANT** que les ressources disponibles pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Pontiac sont les mêmes pour la majorité des municipalités;
- CONSIDERANT** qu'il est difficile pour certaines municipalités de trouver suffisamment de personnes pour opérer un centre des opérations pour une période de 24 heures et plus;
- CONSIDERANT** que les municipalités pourraient fournir une liste de deux ou trois noms et ainsi créer un groupe de 36 personnes qui seraient intéressés à travailler dans le centre des opérations;
- CONSIDERANT** que le plan régional serait composé de sections identifiées à chaque municipalité;
- CONSIDERANT** que le plan serait préparé par le coordonnateur en sécurité publique et civile de la MRC de Pontiac en collaboration avec les directeurs généraux de chaque municipalité;
- CONSIDERANT** que le plan sera par la suite adopté par chaque municipalité;
- CONSIDERANT** que dans une situation de mesure d'urgence la municipalité restera responsable des mesures à prendre.

Il est proposé par NANCY DAGENAI et résolu de mandaté la MRC de Pontiac de produire un plan de mesure d'urgence régional respectant les particularités de chaque municipalité.

Adopté

116-09-2014

ATTENDU QUE : La municipalité à budgéter pour des cours de pompiers et des équipements qui ne seront pas utilisés cette année

ATTENDU QUE : une douche que les pompiers peuvent utiliser au Département d'incendie est requis par la CSST et leurs vêtements faut être nettes

ATTENDU QUE : La municipalité à décider de faire la construction d'une douche, d'acheter une nouvelle laveuse/sécheuse et installation des lumières et fans nécessaire dans la salle de bain des pompiers

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake transfère 9,260.00\$ du budget pour la formation des pompiers et d'équipement au budget capital pour le département d'incendie pour compléter les travaux nécessaires et l'achat du laveuse/sécheuse.

Adopté

117-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake procède avec les modifications de tuyauterie d'eau potable à l'usine d'épuration comme requis par le Gouvernement du Québec pour surveiller l'utilisation d'eau. Coût maximum de 3000.00\$ sans taxes pour les matériels et la main d'œuvre.

Adopté

118-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte l'offre de Laura Lee Hogan au montant de 2526.00\$ pour le 1995 van marque Chev (Numéro d'identification 1GBJG31K2SF124244), Véhicule est vendu comme c'est là où il est.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siège #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau : Courrier du RA

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché: Bordures de sécurité

Siège #6 M. Jacque Gauthier: Réunion a l'MRC concernant les police

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier

Correspondance

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1. Rachel Lacroix | Propriété ch. Old Bridge |
| 2. Clark Lake Association | ponceau |
| 3. Sherri Lasalle & Tylor Richard | zonage |
| 4. Club Quad Pontiac | Permission - chemins |

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

119-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 167,009.14\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 9ieme jour de septembre 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	167,009.14 \$
Factures prépayées:	747.34 \$
Salaires élus et employés:	26,599.46 \$
Totale:	194,355.94 \$

Période de questions 30 minutes

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

120-09-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H46.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale